

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Soins généraux :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie. La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

Entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Pathologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Assurance dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - [www.mupras.com](http://www.mupras.com)

N° P19-0041155

86060

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2300

Société : R-A-M

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom : B A T A L M O H A M M E D

Date de naissance : 01/09/1957

Adresse : H A Y Q A D S C R P Z E N A T A J

A N A M M Y H A Y Q A D S C A S A

Tél. : 06 61 51 78 43 Total des frais engagés : ..... Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Soud Olli  
Médecine Générale  
D.I.U. Diététique, et Diabétique  
73, Bd Souhaib Erroumi, 1er Etage  
... 11. Sidi...  
... 11. Sidi...  
... 11. Sidi...

Date de consultation : 16/7/2012

Nom et prénom du malade : B A T A L M O H A M M E D Age :

Lien de parenté :

Frère, Soeur

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : ..... / ..... / .....

Signature de l'adhérent(e) :



## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
16/7/21	C		1500	Dr. Souhaib Erdum, 1er E
31/8/21	C			Dr. Souhaib Erdum, 1er E

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE HABIBI</i>	<i>31.8.21</i>	<i>378,00 ₣.</i>

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

ANALYSES RADIOGRAPHIQUES	Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<b>ABORATOIRE TALI</b> <b>Mohamed</b> <b>BIOLOGISTE</b> <b>78, Rue d'Alger - Casablanca</b> <b>Tel: 05 22 27 28 08 - Fax: 05 22 29 64 86</b>	11/2021	AB 3	100,00 Dhs	100,00 Dhs

## AUXILIAIRES MEDICAUX

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

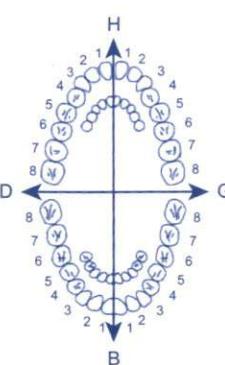
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bil

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000

## **[Création, remont, adjonction]**



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

**Dr. Souad OUZIT**

Médecine générale

Diplômée de la Faculté  
de Médecine de Montpellier  
En Diététique et Diabétologie

الدكتورة سعاد أوزيت

الطب العام

حاصلة من كلية الطب بمونبولي

على دبلوم جامعي في التغذية و داء السكري.

Casablanca le : ..... 31 aout 2021 الدار البيضاء في

**Mr. BATAI MOHAMED**

**STAGID 700MG**

1.0.1

ZYLORIC 100

1 CP/J LE SOIR

Traitement pendant : 3 Mois

OEDES 20

1CP

**LOPERIUM 2MG/20**

prendre 2 gélules, puis 1 gélule après chaque selle  
dépasser 6 par jour

**ALTEC 2.5MG n2**

1 CP E MATIN

₾ 378,00

Rendez vous le :

373 شارع صهيب الرومي الطاطيقي الأول - منصور 3 البرنوسي / البيضاء - الهاتف : 05 22 73 72 72  
373, Bd, Souhaib Erroumi 1er Etage Mansour III - Bernoussi - Casa - Tél.: 05 22 73 72 72



LOT	210970
EXP	04 2024
PPV	107.60

LOT	211111
EXP	04 2025
PPV	46.70 DH

LOT	210600
PER	12-2023
PPV	140.00DH

PPV	23DH40
PER	11/23
LOT	J3201

PPV	23DH40
PER	11/23
LOT	J3202



36,90

38,90

**Dr.Souad OUZIT**

Médecine générale

Diplômée de la Faculté  
de Médecine de Montpellier  
En Diététique et Diabétologie

الدكتورة سعاد أوزيت

الطب العام

حاصلة من كلية الطب بونبولي

على دبلوم جامعي في التغذية و داء السكري

Casablanca le :

16/7/21 الدار البيضاء في :

**MR. BATAL MOHAMED**

Analyses :

- HBA1C
- Cholesterol T, HDL, LDL TG
- Audiogram

Dr. Souad OUZIT  
Médecine Générale  
D.I.U. Diététique et Diabétique  
373, Bd Souhaib Erroumi, 1er Etage  
Casablanca

LABORATOIRE TAZI  
TAZI Mohamed  
BIOLOGISTE  
78, Rue d'Alger - Casablanca  
Tel: 05 22 27 28 08 - Fax: 05 22 29 64 86

Dr. Souad OUZIT  
Médecine Générale  
D.I.U. Diététique et Diabétique  
373, Bd Souhaib Erroumi, 1er Etage  
Mansour III - Sidi Bernoussi - Casablanca

à 14h30

Rendez vous le : 18/5/21

05 22 73 72 72 منصور 3 البرنوسي / البيضاء - الهاتف : 373  
373, Bd Souhaib Erroumi 1er Etage Mansour III - Bernoussi - Casa - Tél.: 05 22 73 72 72

# **LABORATOIRE TAZI D'ANALYSES MEDICALES**

78, Rue d'Alger - CASABLANCA

Tél. : 0522 27 28 08 - 27 53 88 - 27 52 39 . Fax : 0522 29 64 86

**I.F 40 30 32 50 ICE 001656516000089 INPE: 093001246 093001246**

T P : 35 504 101 - CNSS : 1121946 - R.C. : 187112 01

Casablanca le samedi 17 juillet 2021 Monsieur BATAL MOHAMMED

FACTURE N°	330382		
Analyses :			
Chimie : Hémoglobine glyquée -----	B	100	
Chimie : Acide urique -----	B	30	
Chimie : Cholestérol total -----	B	30	
Chimie : Cholestérol HDL+LDL -----	B	80	
Chimie : Triglycérides -----	B	60	Total : B 300
Prélèvements :			
Sang-----	Pc	1,5	
TOTAL DOSSIER		430,00 DH	

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Quatre Cent Trente Dirhams

LABORATOIRE TAZI  
TAZI Mohamed  
BIOLOGISTE  
78, Rue d'Alger - Casablanca  
Tel: 05 22 27 28 08 - Fax: 05 22 29 64 86



مختبر التازي للتحاليل الطبية

LABORATOIRE TAZI D'ANALYSES MEDICALES

TAZI MOHAMED

NF EN ISO 9001:2008

ASCII

CERTIFICAT MA-2015-XIV.

QUALITATEM

www.ascii-qualitatem.fr

TAZI KARIM

PHARMACIENS BIOLOGISTES - DIPLOMES D'ETUDES SPECIALES DE BIOCHIMIE, IMMUNOLOGIE,  
HEMATOLOGIE, BACTERIOLOGIE ET VIROLOGIE

Docteur SOUAD OUZIT

373, Boulevard Souhaib Erroumi

1er étage, Mansour III, Sidi Bernoussi

CASABLANCA

Examen du 17/07/21 - Edité le 17/07/21

Monsieur BATAL MOHAMMED

Réf. : 21G796

Page : 1/1

ANALYSES

RESULTATS

UNITES

NORMALES ANTECEDENTS

**BIOCHIMIE (AUTOMATE ROCHE COBAS 6000)**

HEMOGLOBINE GLYQUEE - Hb A1 C - -----	6,6	/ %	4 - 6,3	09/02/2021
ACIDE URIQUE -----	77	/ mg/l	20 - 60	6,9
	ou	458	μmol/l	55
CHOLESTEROL TOTAL -----	1,63	/ g/l	1,5 - 2	10/04/2021
	ou	4,20	mmol/l	1,53
CHOLESTEROL HDL -----	0,43	/ g/l	> 0,45	07/11/2020
	ou	1,11	mmol/l	0,52
CHOLESTEROL LDL -----	1,00	/ g/l		1,24
	ou	2,58	mmol/l	
TRIGLYCERIDES -----	0,98	/ g/l	0,4 - 1,6	10/04/2021
	ou	1,12	mmol/l	0,92

LABORATOIRE TAZI  
TAZI KARIM  
78, Rue d'Alger - Casablanca  
Tél: 05 22 27 28 08 - Fax: 05 22 29 64 86